

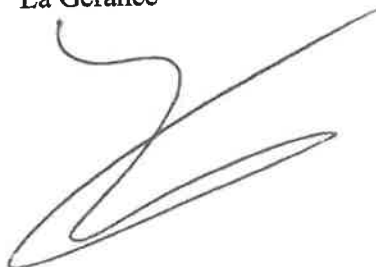
Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 08/10/2024 - 16309 - 2015 B 00480 - 811 014 059 - HOLDING NICOLAS
STELLIAN

HOLDING NICOLAS STELLIAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 9 Chemin de la Chaineraie
73000 JACOB BELLECOMBETTE
811 014 059 RCS CHAMBERY

EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023

Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
Du 28 juin 2024

Certifiés conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'Z' or 'S' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

Désignation de l'entreprise HOLDING NICOLAS STELLIANNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 9 CHEMIN DE LA CHAINERAIE73000 JACOB BELLECOMBETTENuméro SIRET * 8 1 1 0 1 4 0 5 9 0 0 0 1 8Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

							Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le			
							3 1 1 2 2 0 2 3				3 1 1 2 2 0 2 2			
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012									
		Autres *	014		016									
	Immobilisations corporelles *		028		030									
	Immobilisations financières * (1)		040	565 000	042		565 000	565 000						
	Total I (5)		044	565 000	048		565 000	565 000						
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052								
Marchandises *		060		062										
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
Créances (2)		Clients et comptes rattachés*	068	48 600	070		48 600	47 000						
		Autres * (3)	072	4 201	074		4 201	9 086						
Valeurs mobilières de placement		080		082										
Disponibilités		084	4 610	086		4 610	1 231							
Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096	57 411	098		57 411	57 317							
Total général (I+II)		110	622 411	112		622 411	622 317							
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		500 000	280 000						
	Ecart de réévaluation				124									
	Réserve légale				126		17 829	13 846						
	Réserves réglementées*				130									
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131		9 238	181 549						
	Report à nouveau				134									
	Résultat de l'exercice				136		68 367	79 672						
	Subventions d'investissement				137									
	Provisions réglementées				140									
	Total I				142		595 434	555 067						
	Provisions pour risques et charges				154									
	Emprunts et dettes assimilées				156									
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164									
	Fournisseurs et comptes rattachés				166		125	474						
DETTES (4)	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169		19 260	20 479						
	Comptes courants d'associés				173		7 592	44 706						
	Autres dettes				175			1 591						
	Produits constatés d'avance				174									
	Total III				176		26 977	67 250						
	Total général (I + II + III)				180		622 411	622 317						
	RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195						
(2)		Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182							
(3)		Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2024

Page 18

Désignation de l'entreprise HOLDING NICOLAS STELLIAN

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
[3 1 1 2 2 0 2 3]Exercice N-1 clos le
[3 1 1 2 2 0 2 2]

Néant

*

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue	biens	215		214			
		services *	217		218	90 000	108 000	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	32	4 810	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	90 032	112 810	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stock (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240			
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier		- immobilier	242	2 623	2 470	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *)	243	700	244	856	712	
	Rémunérations du personnel *				250	42 710	45 478	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	13 711	58 662	
	Dotations aux amortissements *	dont amortissement du fonds de commerce	255		254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	5	1	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	59 904	107 323	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	30 129	5 487	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	43 000	77 000	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	272		
	Charges financières	(V)			294	32	1 664	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	146		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306	4 856	1 151	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	68 367	79 672	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	68 367	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	4 856		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	2 150		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entrepren- nouveilles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de re- vitalisa- tion rurales (44 quaterdecies)	138
Déductions	Reprise d'entre- prises en diffi- culté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991
	Divers* ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions ouïre-mer	344		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							350
								43 000
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	32 373	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	32 373	372	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 622 411.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 90 000.00 Euros et dégageant un bénéfice de 68 366.64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

Aucune dérogation n'a été apportée.

HOLDING NICOLAS STELLIAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 9 Chemin de la Chaineraie
73000 JACOB BELLECOMBETTE
811 014 059 RCS CHAMBERY

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 68 366,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 366,64 euros
A la réserve légale	3 418,33 euros -----
Solde	64 948,31 euros
A titre de dividendes aux associés	43 000,00 euros
<i>Soit environ 1.54 euro par part</i>	

Le solde, soit 21 948,31 euros est versé en totalité au compte « autres réserve ».

Le paiement des dividendes sera effectué ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 43 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 :
28 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
28 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000,00 euros

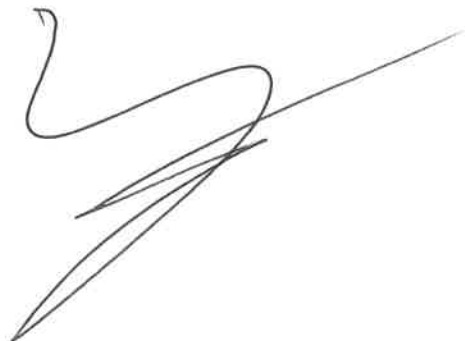
Exercice clos le 31 décembre 2022 :
28 000,00 euros, soit 1,00 euro par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 28 000,00 euros

AS

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 JUIN 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping loops and a long horizontal stroke extending to the right.